

Communiqué de presse UNION-Indépendants et Union des Auto-Entrepreneurs

Le 7 juin 2021 - UNION-Indépendants et l'Union des Auto-Entrepreneurs (UAE) prennent acte du plan de sortie de crise présenté le 1^{er} juin dernier par le Gouvernement et les représentants des grandes et petites et moyennes entreprises employeurs.

UNION et l'UAE prennent également acte de la volonté du Gouvernement de limiter le risque de défaillance de ces entreprises dans cette période de sortie de crise. Cependant UNION et l'UAE déplorent le périmètre de cette démarche qui méconnaît la réalité et la situation de plus de 2,5 millions autres entrepreneurs, indépendants auto-entrepreneurs.

L'annonce de ce plan pose pour UNION et l'UAE une question de méthode de travail et de concertation.

2,5 millions d'indépendants : des actifs non essentiels ?

Contrairement aux salariés dont les cotisations sociales sont acquittées par eux-mêmes et leurs employeurs, les travailleurs indépendants acquittent leurs cotisations sur leurs bénéfices déclarés ou sur leur chiffre d'affaire s'ils sont auto-entrepreneurs.

Dès lors que la totalité de ces derniers n'ont pas pu travailler pendant le confinement et n'ont donc pas généré de chiffre d'affaires, leur dette sociale est nulle. Cela rend non pertinent le dispositif d'apurement du passif proposé par les Urssaf à cette catégorie d'entrepreneurs dans le cadre du plan gouvernemental.

En revanche, cette période de confinement a généré pour ces 2,5 millions d'auto-entrepreneurs un mur de dettes personnelles et ils se retrouvent dans une situation de risque de liquidation de leur activité et de faillite personnelle.

Doit-on continuer à ignorer cette population qui grandit chaque jour de plus de 2000 nouveaux auto-entrepreneurs et ne pas les considérer ?

Soyons pleinement conscients que si le plus grand nombre d'entre eux ne parvient ni à se relancer, ni à faire face à leurs dettes, ils se retrouveront dans une situation de marginalisation économique et sociale, alors même qu'ils représentent 10% de la population active, près de 20 milliards de chiffre d'affaires annuel et 5 milliards de cotisations sociales.

Ils sont une véritable chance pour notre pays, et pourtant ils ne sont jamais entendus ni considérés.

Ces indépendants et leurs familles, soit 7 millions de nos concitoyens pourraient se retrouver dans une situation où l'échec familial s'additionnera inévitablement à leur effondrement économique.

Plan de pilotage du risque de faillite ou New Deal économique ?

C'est pourquoi UNION et l'UAE sont convaincues de l'urgence d'un plan de sortie de crise adapté à toutes les entreprises et tous les entrepreneurs, autour de l'idée simple de ne pas créer de l'aide sous forme de nouvelles dettes, mais d'encourager la relance et de notamment financer l'innovation, la digitalisation et les compétences pour le développement de leur activité.

L'UAE et UNION-Indépendants proposent de flécher 1% du plan de relance vers ces 10% de la population active et d'encourager l'entrepreneuriat.

Changer de méthode !

Il est grand temps de reconnaître le fait « indépendants » dans notre pays, d'organiser l'écoute et donc la représentation réelle et effective de ces derniers.

En aucun cas le plan de sortie de crise ne doit résulter de l'addition de la centralisation sans concertation de toutes les parties prenantes dont les associations d'auto-entrepreneurs et indépendants.

Nous appelons à un véritable changement de méthode de travail à défaut de quoi s'installera la défiance de ces 7 millions de nos concitoyens.

Contact Presse : Imedia Conseil

Isabelle MAURIAC - imauriac@imedia-conseil.fr - 06 27 70 71 60

A propos de l'UAE : Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur l'installation jusqu'à leur développement. L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par ses partenaires (CCI France, CSOEC, URSSAF, CIC, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, UNION) via son site web et également via son programme d'accompagnement et ses actions de proximité en région. Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs

A propos d'UNION : c'est la 1^{ère} plateforme de revendication sociale pour les travailleurs indépendants qui voit le jour en France, après 3 ans d'expérimentation et d'écoute de cette communauté. UNION est en effet la 1^{ère} plateforme qui ne soit pas construite comme un réseau commercial mais dont la vocation première est la construction de nouveaux droits, la reconnaissance des particularités des indépendants. Union est une association indépendante (sous statut loi 1901 à but non lucratif) et une plateforme revendicative qui a pour but d'écouter, de rassembler et de défendre les travailleurs indépendants à multiples statuts, dont celui de micro-entrepreneur, slashéur¹, auto-entrepreneur... La CFDT est membre fondateur d'UNION et l'UAE l'un de ses membres adhérents.

¹ Slashéur : travailleur ayant plusieurs emplois et/ou statuts de travail